



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

COPIE

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 25 JUIN 2013

Le greffier en chef

Gref

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des Combattants, 1 à 5620 Florennes

N° d'entreprise : 418528175

Objet de l'acte : **Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 15 mai 2013 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.**

V. FOURNAUX
Greffier

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 mai 2013

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

- Réélire le Cabinet CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & C° S.C.C., réviseurs d'entreprises, pour une durée de 3 ans.
- Accepter la candidature de Monsieur MOLITOR Joseph, demeurant avenue d'Huart, 156 à 5590 CINEY, en tant que membre.
- Accepter la démission de Monsieur LOMBART Etienne, demeurant rue du Moulin, 29 à 5600 PHILIPPEVILLE, en tant qu'administrateur.

Florennes, le 17 juin 2013

Antoine MINCE DU FONTBARE DE FUMAL
Administrateur

Mutien-Marie GILMARD
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature